

Fêtes et vacances au collège de Rennes

« Il y a des fêtes annuelles, en particulier au Carnaval, à Pâques et à la distribution des prix. Celle-ci récompense les meilleurs élèves, mais pas plus de trois ou quatre par classe. Les trois ou quatre meilleurs de chaque classe sont ainsi sélectionnés et récompensés en public. A cette occasion [...] les élèves jouent des tragédies latines ou françaises, des comédies, des ballets, des pastorales. Ces fêtes sont publiques et gratuites.

La distribution des prix a lieu au mois d'août en présence des membres du Corps de Ville pour bien affirmer les droits de la Ville sur le collège. Elle précède le départ en vacances après que se soient déroulés les examens de passage de fin d'année. En pratique au XVII^e siècle, les élèves de rhétorique ont vacances du 15 septembre au 8 octobre. Les humanistes du 22 Septembre au 8 Octobre comme les élèves de troisième mais les élèves des petites classes n'ont qu'une semaine de vacances. A partir du XVIII^e siècle, le système de trois semaines sera étendu à tous. N'oublions pas d'ailleurs qu'en plus de ces vacances d'été, il y a des petites vacances au premier de l'an, au carnaval, à Pâques et pour quelques autres fêtes. »

Nicole Renondeau, Paul Fabre
*Histoire du collège de Rennes
des origines à la Révolution*, p 45

Conaxa (Extrait de l'acte I scène 5) :

Je sais que je suis vieux, sans le répéter tant ;
Mais, si je l'étais plus, vous seriez plus content.
Depuis long-temps à vous, comme à votre beau-frère,
Il vous tarde déjà de me voir dans la terre.
Je m'en aperçois bien au soin que vous prenez
De me venir tous deux jeter mon âge au nez.
Ne vous suffit-il pas, cœur ingrat, à me double
De m'avoir arraché jusques au dernier double ?
D'avoir, par des semblants de fausse piété,
Séduit malignement ma crédule bonté ?
Pour couronner encore un si honteux ouvrage,
A la mauvaise foi vous ajoutez l'outrage.
En vous donnant mon bien, peut-être je devois
M'engager au surplus à mourir dans deux mois.
C'est trop faire languir votre pieuse envie,
Et pour vous satisfaire il faut quitter la vie ;
Si ma mort tarde trop à vous débarrasser,
A force de chagrins on tâche à l'avancer
Je ne reçois chez vous qu'affronts et rebuffades ;
On me fait tous les jours nouvelles incartades ;
Jusques à vos valets, chacun me fait la loi,
Et tout leur est permis, lorsque c'est contre moi.
Vous-même, devant vous, vous souffrez qu'on m'affronte.
Cent fois pour vous, ingrat, j'en ai rougi de honte,
Moins touché de mes maux, moins sensible à ces coups
Qu'à l'horreur que je vois en rejaillir sur vous. (...)

Compagnie de Jésus et théâtre.

Sachant la sévérité de l'Eglise à l'égard du métier de comédien, on peut s'étonner de voir, dans les collèges placés sous l'autorité des Jésuites, les élèves s'adonner aux arts du spectacle et leurs maîtres composer tragédies et comédies à leur attention. Après la création de la Compagnie en 1540, quand les Jésuites se tournèrent vers l'enseignement, la question fut vivement débattue au sein de l'Ordre. On opta finalement pour « le moindre mal ». La mode était chez les jeunes gens aux jeux violents (duels), aux jeux d'argent (cartes-dés) et autres beuveries : autant d'activités de perdition. Le théâtre quoique « divertissant », avait l'avantage de les occuper tout en leur apprenant le bon langage (en latin ou en langue vulgaire). Les thèmes des pièces, soigneusement choisis pour leur portée morale ou exemplaire, étaient censés les « civiliser ». Les fêtes auxquelles donnaient lieu les représentations, resserraient les liens entre la Ville, le collège et les familles.

A . Thépot

